## États financiers intermédiaires non audités

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024

Les présents états financiers intermédiaires non audités ne contiennent pas le rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds (« RDRF ») du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du RDRF intermédiaire gratuitement en communiquant avec nous d'une des façons indiquées à la rubrique Constitution du Fonds et renseignements sur les séries ou en visitant le site Web de SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Des exemplaires des états financiers annuels ou du RDRF annuel peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement.

## AVIS DE NON-AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie (le « Fonds »), nomme des auditeurs indépendants pour auditer les états financiers annuels du Fonds. Conformément aux lois sur les valeurs mobilières du Canada (Règlement 81-106), si un auditeur n'a pas revu les états financiers intermédiaires, cela doit être divulgué dans un avis complémentaire.

Les auditeurs indépendants du Fonds n'ont pas revu les présents états financiers intermédiaires conformément aux normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## **ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Aux (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)
	\$	\$
ACTIF		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	1 472 103	1 344 660
Trésorerie et équivalents de trésorerie	929	_
Intérêts courus à recevoir	3 871	4 022
Sommes à recevoir pour placements vendus	14	9
Sommes à recevoir pour titres émis	2	_
Sommes à recevoir du gestionnaire	_	2
Total de l'actif	1 476 919	1 348 693
PASSIF		
Passifs courants		
Sommes à payer pour placements achetés	_	_
Sommes à payer pour titres rachetés	10	257
Distributions à verser	749	82
Sommes à payer au gestionnaire	30	575
Total du passif	789	914
Actif net attribuable aux porteurs de titres	1 476 130	1 347 779

	Actif net att	ribuable aux p	orteurs de titr	es (note 3)
	par t	itre	par s	érie
	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)	30 sept. 2024	31 mars 2024 (Audité)
Série A	10,00	10,00	13 837	16 633
Série AR	10,00	10,00	34 162	33 117
Série ARG	10,00	10,00	345	345
Série C	10,00	10,00	56 264	55 527
Série DA	10,00	10,00	15 961	22 032
Série DF	10,00	10,00	10 042	12 971
Série F	10,00	10,00	26 872	29 108
Série FB	10,00	10,00	243	264
Série G	10,00	10,00	48	45
Série GP	10,00	10,00	1	1
Série I	10,00	10,00	1 049	1 042
Série O	10,00	10,00	11 842	12 244
Série PW	10,00	10,00	127 324	125 389
Série PWFB	10,00	10,00	2 498	1 926
Série PWR	10,00	10,00	11 069	10 141
Série PWX	10,00	10,00	1 761	1 500
Série R	10,00	10,00	954 445	859 118
Série SC	10,00	10,00	94 123	94 906
Série Investisseur	10,00	10,00	498	517
Série LB	10,00	10,00	80 790	46 656
Série LF	10,00	10,00	12 514	6 839
Série LG	10,00	10,00	4	4
Série LP	10,00	10,00	609	102
Série LW	10,00	10,00	19 829	17 352
			1 476 130	1 347 779

2024

2022

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## **ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL**

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

Revenus d'intérêts aux fins de distribution 35 150 29 918  Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets  Profit (perte) net(te) réalisé(e) 4 7  Profit (perte) net(te) latent(e) — — — — — — — — — — — — — — — — — — —		2024 \$	2023 \$
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets  Profit (perte) net(te) réalisé(e) 4 7 Profit (perte) net(te) latent(e) — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	Revenus	*	*
autres actifs nets  Profit (perte) net(te) réalisé(e) 4 7  Profit (perte) net(te) latent(e)	Revenus d'intérêts aux fins de distribution	35 150	29 918
autres actifs nets  Profit (perte) net(te) réalisé(e) 4 7  Profit (perte) net(te) latent(e)	Autres variations de la juste valeur des placements et		
Profit (perte) net(te) latent(e) — — — — — — — — — — — — — — — — — — —			
Revenu tiré du prêt de titres 10 7 Autre 3 3 — Total des revenus (pertes) 35 167 29 932  Charges (note 6) Frais de gestion 1 398 1 599 Rabais sur les frais de gestion (4) (4) Frais d'administration 368 318 Intérêts débiteurs 1 8 Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille — 1 Frais du comité d'examen indépendant 2 2 2 Autre — 1 Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire 1765 1 925 Charges absorbées par le gestionnaire — — — Charges nettes 1 765 1 925 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt 33 402 28 007 Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source — — — Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable	Profit (perte) net(te) réalisé(e)	4	7
Autre 3 3 —  Total des revenus (pertes) 35 167 29 932  Charges (note 6) Frais de gestion 1 398 1 599 Rabais sur les frais de gestion (4) (4) Frais d'administration 368 318 Intérêts débiteurs 1 8 Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille — 1 Frais du comité d'examen indépendant 2 2 2 Autre — 1 Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire 7 1765 1 925 Charges absorbées par le gestionnaire 7 1 765 1 925 Charges nettes 1 765 1 925 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt 33 402 28 007  Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source — —  Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable  Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable	Profit (perte) net(te) latent(e)	_	-
Total des revenus (pertes)  Charges (note 6) Frais de gestion Rabais sur les frais de gestion Rabais sur les frais de gestion Rabais sur les frais de gestion Rabais d'administration Refets débiteurs Rabais débiteurs Rabais débiteurs Rabais d'administration Refets débiteurs Rabais d'administration Refets débiteurs Rabais d'administration Rabais d'exiter sur la gestion d'amministration Rabais d'examen indépendant Rabais	Revenu tiré du prêt de titres	10	7
Charges (note 6)  Frais de gestion 1 398 1 599 Rabais sur les frais de gestion (4) (4) Frais d'administration 368 318 Intérêts débiteurs 1 8 Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille - 1 Frais du comité d'examen indépendant 2 2 2 Autre - 1 Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire 1765 1 925 Charges absorbées par le gestionnaire Charges nettes 1 765 1 925 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt 33 402 28 007 Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable	Autre	3	-
Frais de gestion         1 398         1 599           Rabais sur les frais de gestion         (4)         (4)           Frais d'administration         368         318           Intérêts débiteurs         1         8           Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille         -         1           Frais du comité d'examen indépendant         2         2           Autre         -         1           Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire         1 765         1 925           Charges absorbées par le gestionnaire         -         -           Charges nettes         1 765         1 925           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable         aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation,         33 402         28 007           Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source         -         -         -           Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)         -         -         -           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable         -         -         -	Total des revenus (pertes)	35 167	29 932
Frais de gestion         1 398         1 599           Rabais sur les frais de gestion         (4)         (4)           Frais d'administration         368         318           Intérêts débiteurs         1         8           Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille         -         1           Frais du comité d'examen indépendant         2         2           Autre         -         1           Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire         1 765         1 925           Charges absorbées par le gestionnaire         -         -           Charges nettes         1 765         1 925           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable         aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation,         33 402         28 007           Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source         -         -         -           Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)         -         -         -           Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable         -         -         -	Charges (note 6)		
Rabais sur les frais de gestion (4) (4) Frais d'administration 368 318 Intérêts débiteurs 1 8 Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille - 1 Frais du comité d'examen indépendant 2 2 Autre - 1 Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire 1765 1925 Charges absorbées par le gestionnaire Charges nettes 1765 1925 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt 33 402 28 007 Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable	9	1 209	1 500
Frais d'administration 368 318 Intérêts débiteurs 1 8 Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille - 1 Frais du comité d'examen indépendant 2 2 Autre - 1 Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire 1765 1925 Charges absorbées par le gestionnaire Charges nettes 1765 1925 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt 33 402 28 007 Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable	3		
Intérêts débiteurs  Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille  - 1  Frais du comité d'examen indépendant  2 2  Autre - 1  Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire  Charges absorbées par le gestionnaire  Charges nettes  1765  1925  Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt  33 402  28 007  Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source  Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)  Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable	<u> </u>		
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille			
Frais du comité d'examen indépendant 2 2  Autre - 1  Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire 1765 1925  Charges absorbées par le gestionnaire  Charges nettes 1765 1925  Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt 33 402 28 007  Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source  Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)  Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable		1	•
Autre	·	_	-
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire 1765 1925 Charges absorbées par le gestionnaire Charges nettes 1765 1925 Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt 33 402 28 007 Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable	·	2	_
Charges absorbées par le gestionnaire     -     -       Charges nettes     1 765     1 925       Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt     33 402     28 007       Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source     -     -       Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)     -     -       Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable		1 705	
Charges nettes 1765 1925  Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt 33 402 28 007  Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source — — — — — — — — — — — — — — — — — — —		1 /65	1 925
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt 33 402 28 007  Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source — — — — — — — — — — — — — — — — — — —		1 705	1.005
aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt  Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source  Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)  Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable		1 /65	1 925
avant impôt     33 402     28 007       Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source     —     —       Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)     —     —       Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable			
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source – – Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée) – – Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable		33 402	28 007
<u>Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)</u> – – <u>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable</u>			
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable		_	-
•			
	•	33 402	28 007

## Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)

	par t	itre	pars	série
	2024	2023	2024	2023
Série A	0,21	0,19	308	371
Série AR	0,20	0,18	677	539
Série ARG	0,23	_	8	8
Série C	0,23	0,22	1 310	1 265
Série CL	-	0,15	_	_
Série DA	0,21	0,18	378	670
Série DF	0,23	0,22	248	421
Série F	0,23	0,22	672	608
Série FB	0,22	0,21	6	6
Série G	0,22	0,20	1	1
Série GP	0,22	0,21	_	_
Série I	0,21	0,20	22	22
Série 0	0,25	0,25	339	341
Série PW	0,22	0,21	2 677	2 581
Série PWFB	0,23	0,22	56	43
Série PWR	0,22	0,21	225	170
Série PWX	0,25	0,25	48	43
Série R	0,25	0,25	22 441	18 712
Série SC	0,21	0,20	1 979	1714
Série Investisseur	0,22	0,21	10	11
Série LB	0,21	0,21	1 373	259
Série LF	0,23	0,22	211	30
Série LG	0,23	0,23	_	_
Série LP	0,23	0,21	5	3
Série LW	0,22	0,21	408	189
			33 402	28 007

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Tot	tal	Série	A	Série I	AR	Série ARG		Série C	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	1 347 779	1 063 245	16 633	21 167	33 117	28 699	345	335	55 527	59 061
Augmentation (diminution) de l'actif net										
liée aux activités d'exploitation	33 402	28 007	308	371	677	539	8	8	1 310	1 265
Distributions versées aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(33 391)	(27 995)	(308)	(371)	(677)	(538)	(8)	(7)	(1 309)	(1 266)
Gains en capital	_	-	_	-	_	-	_	-	_	-
Rabais sur les frais de gestion	(4)	(4)	(1)	(1)		_		_		_
Total des distributions versées aux porteurs de titres	(33 395)	(27 999)	(309)	(372)	(677)	(538)	(8)	(7)	(1 309)	(1 266)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	545 965	557 598	2 188	2 384	7 582	8 678	_	-	11 287	9 056
Réinvestissement des distributions	33 246	9 207	309	372	583	526	7	7	1 309	1 263
Paiements au rachat de titres	(450 867)	(409 196)	(5 292)	(4 768)	(7 120)	(7 705)	(7)	(4)	(11 860)	(13 868)
Total des opérations sur les titres	128 344	157 609	(2 795)	(2 012)	1 045	1 499	_	3	736	(3 549)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable										
aux porteurs de titres	128 351	157 617	(2 796)	(2 013)	1 045	1 500		4	737	(3 550)
À la clôture	1 476 130	1 220 862	13 837	19 154	34 162	30 199	345	339	56 264	55 511
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :			Titre	s	Titre	S	Titre	S	Titre	es
Titres en circulation, à l'ouverture			1 663	2 117	3 312	2 870	35	34	5 553	5 906
Émis			219	239	758	868	_	-	1 128	906
Réinvestissement des distributions			31	37	58	53	1	1	131	126
Rachetés			(529)	(477)	(712)	(771)	(2)	(1)	(1 186)	(1 387)
Titres en circulation, à la clôture			1 384	1 916	3 416	3 020	34	34	5 626	5 551

	Série	CL	Série	DA	Série DF		Série F		Série FB	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	_	1	22 032	41 338	12 971	21 892	29 108	23 447	264	231
Augmentation (diminution) de l'actif net										
liée aux activités d'exploitation	-	-	378	670	248	421	672	608	6	6
Distributions versées aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	_	-	(377)	(669)	(248)	(422)	(673)	(606)	(5)	(6)
Gains en capital	_	-	_	-	_	-	_	-	_	-
Rabais sur les frais de gestion										
Total des distributions versées aux porteurs de titres			(377)	(669)	(248)	(422)	(673)	(606)	(5)	(6)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	_	-	14 755	22 636	9 971	16 699	57 507	23 078	186	798
Réinvestissement des distributions	_	_	377	669	248	422	666	595	5	6
Paiements au rachat de titres	_	(1)	(21 204)	(35 358)	(13 148)	(22 282)	(60 408)	(14 467)	(213)	(821)
Total des opérations sur les titres	_	(1)	(6 072)	(12 053)	(2 929)	(5 161)	(2 235)	9 206	(22)	(17)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable										
aux porteurs de titres		(1)	(6 071)	(12 052)	(2 929)	(5 162)	(2 236)	9 208	(21)	(17)
À la clôture		_	15 961	29 286	10 042	16 730	26 872	32 655	243	214
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titr	es	Titre	S	Titre	!S	Titre	!S	Titre	s
Titres en circulation, à l'ouverture	_	_	2 203	4 134	1 297	2 189	2 911	2 345	26	23
Émis	_	-	1 475	2 264	997	1 670	5 750	2 307	18	79
Réinvestissement des distributions	_	_	38	67	25	42	67	60	1	1
Rachetés	_	_	(2 120)	(3 536)	(1 315)	(2 228)	(6 041)	(1 447)	(21)	(82)
Titres en circulation, à la clôture	_	_	1 596	2 929	1 004	1 673	2 687	3 265	24	21

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Série	e G	Série	GP	Série	1	Série	0	Série	PW
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	45	61	1	91	1 042	1 032	12 244	12 915	125 389	127 748
Augmentation (diminution) de l'actif net										
liée aux activités d'exploitation	1	1	-	-	22	22	339	341	2 677	2 581
Distributions versées aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	(1)	(1)	_	-	(22)	(21)	(338)	(342)	(2 675)	(2 578)
Gains en capital	_	-	_	-	-	-	_	-	_	-
Rabais sur les frais de gestion		-		_	_	_		_	(1)	(1)
Total des distributions versées aux porteurs de titres	(1)	(1)		_	(22)	(21)	(338)	(342)	(2 676)	(2 579)
Opérations sur les titres :										_
Produit de l'émission de titres	2	2	118	190	16	95	8 510	4 795	77 312	48 556
Réinvestissement des distributions	1	1	_	_	22	21	338	337	2 669	2 554
Paiements au rachat de titres		_	(118)	(280)	(31)	(124)	(9 251)	(1 127)	(78 047)	(56 098)
Total des opérations sur les titres	3	3		(90)	7	(8)	(403)	4 005	1 934	(4 988)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable										
aux porteurs de titres	3	3		(90)	7	(7)	(402)	4 004	1 935	(4 986)
À la clôture	48	64	1_	1	1 049	1 025	11 842	16 919	127 324	122 762
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titro	es	Titre	es	Titre	s	Titre	es .	Titre	es
Titres en circulation, à l'ouverture	5	6	_	9	104	103	1 224	1 291	12 539	12 775
Émis	_	-	12	19	2	9	851	480	7 731	4 856
Réinvestissement des distributions	_	-	_	-	2	2	34	34	267	255
Rachetés			(12)	(28)	(3)	(12)	(925)	(113)	(7 805)	(5 610)
Titres en circulation, à la clôture	5	6			105	102	1 184	1 692	12 732	12 276

	Série P	WFB	Série P	WR	Série P	WX	Série R S		Série	érie SC	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES											
À l'ouverture	1 926	1 583	10 141	7 188	1 500	2 293	859 118	610 019	94 906	86 657	
Augmentation (diminution) de l'actif net											
liée aux activités d'exploitation	56	43	225	170	48	43	22 441	18 712	1 979	1 714	
Distributions versées aux porteurs de titres :											
Revenu de placement	(55)	(42)	(224)	(169)	(49)	(43)	(22 438)	(18 712)	(1 977)	(1 710)	
Gains en capital	_	-	_	-	_	-	_	-	_	-	
Rabais sur les frais de gestion		-		_		_		_	(2)	(2)	
Total des distributions versées aux porteurs de titres	(55)	(42)	(224)	(169)	(49)	(43)	(22 438)	(18 712)	(1 979)	(1 712)	
Opérations sur les titres :											
Produit de l'émission de titres	4 501	2 376	3 116	3 325	5 429	2 168	196 911	347 179	58 816	46 025	
Réinvestissement des distributions	55	41	193	162	49	43	22 438	-	1 979	1 706	
Paiements au rachat de titres	(3 985)	(1 852)	(2 382)	(1 961)	(5 216)	(3 023)	(124 025)	(183 769)	(61 578)	(50 206)	
Total des opérations sur les titres	571	565	927	1 526	262	(812)	95 324	163 410	(783)	(2 475)	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable											
aux porteurs de titres	572	566	928	1 527	261	(812)	95 327	163 410	(783)	(2 473)	
À la clôture	2 498	2 149	11 069	8 715	1 761	1 481	954 445	773 429	94 123	84 184	
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titre	!S	Titre	s	Titre	S	Titre	es	Titre	es	
Titres en circulation, à l'ouverture	193	158	1 014	719	150	229	85 912	61 002	9 491	8 666	
Émis	449	238	312	333	543	217	19 689	34 718	5 881	4 602	
Réinvestissement des distributions	6	4	19	16	5	4	2 245	-	198	171	
Rachetés	(398)	(185)	(238)	(196)	(522)	(302)	(12 402)	(18 377)	(6 158)	(5 021)	
Titres en circulation, à la clôture	250	215	1 107	872	176	148	95 444	77 343	9 412	8 418	

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Série Inve	stisseur	Série	LB	Série LF		
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES							
À l'ouverture	517	500	46 656	8 170	6 839	662	
Augmentation (diminution) de l'actif net							
liée aux activités d'exploitation	10	11	1 373	259	211	30	
Distributions versées aux porteurs de titres :							
Revenu de placement	(11)	(11)	(1 373)	(259)	(210)	(30)	
Gains en capital	_	-	_	_	_	-	
Rabais sur les frais de gestion		_				_	
Total des distributions versées aux porteurs de titres	(11)	(11)	(1 373)	(259)	(210)	(30)	
Opérations sur les titres :							
Produit de l'émission de titres	_	6	58 294	9 791	13 096	1 495	
Réinvestissement des distributions	11	11	1 365	253	209	29	
Paiements au rachat de titres	(29)	(10)	(25 525)	(4 893)	(7 631)	(233)	
Total des opérations sur les titres	(18)	7_	34 134	5 151	5 674	1 291	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable							
aux porteurs de titres	(19)	7_	34 134	5 151	5 675	1 291	
À la clôture	498	507	80 790	13 321	12 514	1 953	
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titre	es	Titre	es	Titre	!S	
Titres en circulation, à l'ouverture	52	50	4 666	817	684	66	
Émis	_	1	5 830	979	1 309	149	
Réinvestissement des distributions	1	1	136	25	21	3	
Rachetés	(3)	(1)	(2 553)	(489)	(763)	(23)	
Titres en circulation, à la clôture	50	51	8 079	1 332	1 251	195	

	Série	LG	Série	LP	Série	LW
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES						
À l'ouverture	4	4	102	247	17 352	7 904
Augmentation (diminution) de l'actif net						
liée aux activités d'exploitation	_	-	5	3	408	189
Distributions versées aux porteurs de titres :						
Revenu de placement	_	_	(5)	(2)	(408)	(190)
Gains en capital	_	_	_	_	_	-
Rabais sur les frais de gestion						
Total des distributions versées aux porteurs de titres			(5)	(2)	(408)	(190)
Opérations sur les titres :						
Produit de l'émission de titres	_	-	3 062	2 015	13 306	6 251
Réinvestissement des distributions	_	-	5	2	408	187
Paiements au rachat de titres			(2 560)	(2 261)	(11 237)	(4 085)
Total des opérations sur les titres			507	(244)	2 477	2 353
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable						
aux porteurs de titres			507	(243)	2 477	2 352
À la clôture	4	4	609	4	19 829	10 256
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titre	es	Titre	es	Titre	es .
Titres en circulation, à l'ouverture	_	-	10	25	1 735	790
Émis	-	-	307	201	1 331	626
Réinvestissement des distributions	_	-	_	-	41	19
Rachetés			(256)	(226)	(1 124)	(409)
Titres en circulation, à la clôture			61		1 983	1 026

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 30 septembre (en milliers de \$)

	2024 \$	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	*	•
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	33 402	28 007
Ajustements pour : Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(4)	(7)
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	-	_
Achat de placements	(13 138 442)	(11 991 038)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	13 010 998	11 833 847
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	153	(620)
Augmentation (diminution) des sommes à payer et	(5.45)	
autres passifs	(545)	
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(94 438)	(129 811)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	520 456	535 143
Paiements au rachat de titres	(425 632)	(386 699)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	543	(19 230)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de		(19 230)
financement	95 367	129 214
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et		
des équivalents de trésorerie	929	(597)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	_	(76)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la		
trésorerie et les équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	929	(673)
<b>T</b> /	000	
Trésorerie	929	=
Équivalents de trésorerie	_	- (270)
Dette bancaire		(673)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	929	(673)
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes recus	_	_
Impôts étrangers payés	_	_
Intérêts reçus	35 301	29 298
Intérêts versés	1	8

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## **TABLEAU DES PLACEMENTS**

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N <sup>bre</sup> d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
OBLIGATIONS					
407 International Inc. 1,80 % 22-05-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	10 000 000	9 815	9 815
Athene Global Funding 3,13 % 10-03-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	28 864 000	28 634	28 634
Banque de Montréal 2,37 % 03-02-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	66 895 000	66 351	66 351
Banque de Montréal, taux variable 30-07-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	22 000 000	22 000	22 000
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 24-03-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	50 000 000	50 000	50 000
La Banque de Nouvelle-Écosse, taux variable 27-06-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	21 740 000	21 740	21 740
bcIMC Realty Corp. 1,68 % 03-03-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	18 130 000	17 918	17 918
bcIMC Realty Corp. 2,84 % 03-06-2025, rachetables 2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	20 909 000	20 723	20 723
BMW Canada Inc. 4,76 % 10-02-2025	Allemagne	Sociétés – Non convertibles	8 096 000	8 100	8 100
Banque Canadienne Impériale de Commerce,					
taux variable 27-03-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	10 000 000	10 000	10 000
CARDS II Trust 2,43 % 15-11-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	11 521 000	11 484	11 484
CARDS II Trust 4,33 % 15-05-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	5 088 000	5 079	5 079
Banque HSBC Canada 4,81 % 16-12-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	5 000 000	4 998	4 998
Banque HSBC Canada 3,40 % 24-03-2025 Ivanhoe Cambridge II Inc. 2,30 % 12-12-2024, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	12 260 000	12 192	12 192 20 368
John Deere Financial Inc. 2,30 % 12-12-2024, rachetables 2024	Canada États-Unis	Sociétés — Non convertibles Sociétés — Non convertibles	20 475 000 13 878 000	20 368 13 795	20 368 13 795
John Deere Financial Inc. 2,31 % 20-06-2025	États-Unis	Sociétés – Non convertibles	3 830 000	3 765	3 765
Banque Manuvie du Canada 2,38 % 19-11-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	15 400 000	15 349	15 349
Municipal Finance Authority of British Columbia 2,95 % 14-10-2024	Canada	Administrations municipales	8 880 000	8 875	8 875
Banque Nationale du Canada, taux variable 21-10-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	15 600 000	15 600	15 600
Banque Nationale du Canada, taux variable 24-01-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	65 000 000	65 000	65 000
OMERS Realty Corp. 3,33 % 12-11-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	18 968 000	18 935	18 935
OMERS Realty Corp. 3,33 % 05-06-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	2 000 000	1 988	1 988
Province de la Colombie-Britannique 3,05 % 04-06-2025	Canada	Gouvernements provinciaux	4 600 000	4 574	4 574
Banque Royale du Canada 2,61 % 01-11-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	55 780 000	55 654	55 654
Banque Royale du Canada, taux variable 21-03-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	15 000 000	15 000	15 000
Banque Royale du Canada 1,94 % 01-05-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	20 000 000	19 692	19 692
Groupe TMX Ltée 2,30 % 11-12-2024, rachetables 2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	9 470 000	9 432	9 432
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 18-10-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	12 000 000	12 000	12 000
La Banque Toronto-Dominion 2,50 % 02-12-2024	Canada	Sociétés – Non convertibles	6 029 000	6 002	6 002
La Banque Toronto-Dominion, taux variable 31-01-2025	Canada Canada	Sociétés — Non convertibles Sociétés — Non convertibles	45 700 000 26 336 000	45 693 26 014	45 693 26 014
La Banque Toronto-Dominion 1,94 % 13-03-2025 Crédit Toyota Canada Inc. 2,11 % 26-02-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	17 738 000	17 573	17 573
Crédit Toyota Canada Inc. 2,11 % 25-02-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	19 004 000	18 783	18 783
Administration de l'aéroport de Vancouver 2,17 % 23-06-2025	Canada	Sociétés – Non convertibles	38 857 000	38 235	38 235
Total des obligations	Gunada	Sociotos Hon contentistos		721 361	721 361
BILLETS À COURT TERME					
Alectra Inc. 4,30 % 07-10-2024	Canada		5 000 000	4 988	4 996
AltaLink, L.P. 4,28 % 01-10-2024	Canada		2 650 000	2 648	2 650
AltaLink, L.P. 4,42 % 01-10-2024	Canada		5 710 000	5 687	5 710
Banque de Chine 4,81 % 22-04-2025	Canada		4 900 000	4 734	4 773
Banque de Chine 5,62 % 07-11-2024	Canada		40 906 000	39 779	40 679
BCI QuadReal Realty 4,30 % 10-10-2024	Canada		5 200 000	5 182	5 195
Central 1 Credit Union 4,08 % 23-12-2024	Canada		2 000 000	1 980	1 982
Central 1 Credit Union 4,10 % 19-12-2024	Canada		5 120 000	5 071	5 075
Central 1 Credit Union 4,10 % 20-12-2024	Canada		8 580 000	8 499	8 504
Central 1 Credit Union 4,24 % 05-11-2024	Canada		6 700 000	6 652	6 673
Central 1 Credit Union 4,80 % 02-12-2024	Canada		16 000 000	15 628	15 873
Banque de construction de Chine 4,20 % 04-03-2025	Canada		16 310 000	15 977	16 027
Ville de Calgary 4,15 % 06-01-2025	Canada		2 450 000	2 421	2 423
Ville de Calgary 4,34 % 26-11-2024 Ville d'Ottawa 4,26 % 02-10-2024	Canada Canada		5 000 000 4 000 000	4 946 3 987	4 967 4 000
Ville d'Ottawa 4,26 % 09-10-2024 Ville d'Ottawa 4,26 % 09-10-2024	Canada		6 800 000	6 778	6 794
Ville d'Ottawa 4,26 % 16-10-2024	Canada		10 000 000	9 967	9 983
Ville d'Ottawa 4,26 % 23-10-2024	Canada		5 600 000	5 582	5 586
Credit Union Central Alberta Ltd. 4,32 % 09-12-2024	Canada		3 030 000	2 998	3 006
Credit Union Central Alberta Ltd. 4,55 % 22-11-2024	Canada		3 350 000	3 312	3 329
Pipelines Enbridge Inc. 4,34 % 17-10-2024	Canada		1 650 000	1 645	1 647
Pipelines Enbridge Inc. 4,41 % 16-10-2024	Canada		13 000 000	12 959	12 977
Pipelines Enbridge Inc. 4,41 % 18-10-2024	Canada		5 018 000	5 000	5 008
Énergir inc. 4,17 % 04-11-2024	Canada		3 000 000	2 986	2 988
FortisBC Inc. 4,23 % 11-12-2024	Canada		1 100 000	1 088	1 091
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto 4,30 % 31-10-2024	Canada		7 430 000	7 399	7 404

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## **TABLEAU DES PLACEMENTS (suite)**

Actif net attribuable aux porteurs de titres

Au 30 septembre 2024

Nom du placement	Pays	Secteur	Valeur nominale/ N <sup>bre</sup> d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
BILLETS À COURT TERME (suite)					
Banque industrielle et commerciale de Chine 4,70 % 28-10-2024	Canada		10 500 000	10 380	10 464
Intact Corporation financière 4,30 % 03-10-2024	Canada		4 900 000	4 888	4 899
Lower Mattagami Energy LP 4,31 % 23-10-2024	Canada		4 980 000	4 963	4 967
Lower Mattagami Energy LP 4,42 % 13-11-2024	Canada		6 280 000	6 211	6 248
Banque Manuvie du Canada 3,96 % 10-03-2025	Canada		5 970 000	5 854	5 868
Banque Manuvie du Canada 4,17 % 03-02-2025	Canada		3 040 000	2 978	2 997
Mizuho Bank Ltd. 4,30 % 28-10-2024	Canada		31 000 000	30 887	30 902
MUFG Bank Ltd. 4,26 % 17-01-2025	Canada		15 000 000	14 742	14 814
MUFG Bank Ltd. 4,35 % 21-11-2024	Canada		600 000	594	596
MUFG Bank Ltd. 4,52 % 26-11-2024	Canada		18 944 000	18 667	18 815
MUFG Bank Ltd. 4,54 % 22-11-2024	Canada		7 900 000	7 784	7 850
North West Redwater 4,37 % 25-10-2024	Canada		3 000 000	2 989	2 991
North West Redwater 4,37 % 25-10-2024	Canada		12 200 000	12 156	12 165
North West Redwater 4,39 % 02-10-2024	Canada		931 000	928	931
North West Redwater 4,39 % 03-10-2024	Canada		11 980 000	11 940	11 977
North West Redwater 4,39 % 08-10-2024	Canada		719 000	717	718
North West Redwater 4,39 % 10-10-2024	Canada		516 000	514	515
North West Redwater 4,39 % 10-10-2024	Canada		1 604 000	1 599	1 602
North West Redwater 4,39 % 15-10-2024	Canada		3 609 000	3 597	3 603
North West Redwater 4,39 % 17-10-2024	Canada		4 435 000	4 420	4 426
North West Redwater 4,39 % 17-10-2024	Canada		3 705 000	3 693	3 698
Services Financiers Paccar Ltée 4,28 % 21-10-2024	Canada		2 700 000	2 692	2 694
Province de l'Alberta 3,82 % 04-03-2025	Canada		3 050 000	2 999	3 002
Province de l'Alberta 4,35 % 07-11-2024	Canada		5 000 000	4 949	4 978
Province de l'Alberta 4,63 % 07-10-2024	Canada		5 700 000	5 641	5 696
Province de la Colombie-Britannique 3,95 % 17-01-2025	Canada		6 430 000	6 350	6 356
Province de la Colombie-Britannique 4,36 % 04-11-2024	Canada		7 449 000	7 370	7 419
Province de la Colombie-Britannique 4,50 % 21-11-2024	Canada		20 000 000	19 706	19 876
Province de la Colombie-Britannique 4,80 % 24-01-2025	Canada		8 700 000	8 435	8 572
Province de Terre-Neuve 4,07 % 19-12-2024	Canada		4 900 000	4 851	4 857
Province de Terre-Neuve 4,09 % 05-12-2024	Canada		6 600 000	6 542	6 552
Province de Terre-Neuve 4,09 % 05-12-2024	Canada		4 100 000	4 064	4 070
Province de Terre-Neuve 4,21 % 28-11-2024	Canada		7 251 000	7 180	7 203
Province de Terre-Neuve 4,23 % 28-11-2024	Canada		12 000 000	11 875	11 920
Province de Terre-Neuve 4,58 % 17-10-2024	Canada		12 020 000	11 884	11 996
Province de Terre-Neuve 4,65 % 10-10-2024	Canada		5 000 000	4 946	4 994
Province de l'Ontario 3,76 % 26-03-2025	Canada		6 765 000	6 641	6 645
Province de l'Ontario 3,76 % 26-03-2025	Canada		16 000 000	15 706	15 715
Province de l'Ontario 3,98 % 05-03-2025	Canada		6 000 000	5 884	5 901
Province de l'Ontario 4,05 % 18-12-2024	Canada		31 000 000	30 697	30 734
Province de l'Ontario 4,07 % 29-01-2025	Canada		6 610 000	6 503	6 523
Province de l'Ontario 4,09 % 29-01-2025	Canada		3 201 000	3 149	3 159
Province de l'Île-du-Prince-Édouard 4,06 % 10-12-2024	Canada		6 700 000	6 639	6 648
Province de l'Île-du-Prince-Édouard 4,14 % 03-12-2024	Canada		7 469 000	7 399	7 416
Province de l'Île-du-Prince-Édouard 4,33 % 12-11-2024	Canada		10 000 000	9 894	9 951
Province de l'Île-du-Prince-Édouard 4,34 % 05-11-2024	Canada		8 790 000	8 699	8 754
Province de l'Île-du-Prince-Édouard 4,67 % 01-10-2024	Canada		4 730 000	4 676	4 730
Province de la Saskatchewan 4,05 % 17-12-2024	Canada		6 000 000	5 942	5 949
Banque Royale du Canada 4,20 % 01-10-2024	Canada		87 982 000	87 981	88 022
SAFE Trust 4,80 % 15-01-2025	Canada		19 100 000	18 654	18 840
Société de transport de Montréal 4,28 % 21-10-2024	Canada		15 210 000	15 127	15 175
Sound Trust 5,17 % 01-11-2024	Canada		9 700 000	9 456	9 658
Sumitomo Mitsui Banking Corp. 3,91 % 19-03-2025	Canada		14 450 000	14 177	14 193
Sumitomo Mitsui Banking Corp. 4,54 % 23-12-2024	Canada		6 800 000	6 675	6 731
Sumitomo Mitsui Banking Corp. 4,79 % 04-11-2024	Canada		23 700 000	23 243	23 596
Toronto Hydro Corp. 4,31 % 07-10-2024	Canada		5 580 000	5 573	5 576
Crédit Toyota Canada Inc. 4,85 % 25-11-2024	Canada		6 300 000	6 158	6 255
Total des billets à court terme			_	746 751	750 742
Coûts de transaction Total des placements			_	1 468 112	1 472 103
Trácororio et áquivalente de trácororio					000
Trésorerie et équivalents de trésorerie Autres éléments d'actif moins le passif					929 3 098
Actif net attribushle any nortours de titres				_	1 476 130

1 476 130

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

Billets à escompte de sociétés à court terme

Billets à escompte sur billets de dépôt

Billets à escompte sur papier commercial

Dépôts à terme canadiens

Obligations municipales Autres éléments d'actif (de passif)

30 SEPTEMBRE 2024

31 MARS 2024

12,3 11,7

11,4 2,6 2,4 2,4 0,7

0,3

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Placements à court terme	50,9	Placements à court terme	53,2
Obligations	48,9	Obligations	46,5
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2	Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	96,1	Canada	89,8
États-Unis	3,2	États-Unis	9,8
Allemagne	0,5	Autres éléments d'actif (de passif)	0,3
Autres éléments d'actif (de passif)	0,2	Allemagne	0,1
RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Obligations de sociétés	48,0	Obligations de sociétés	43,4
Billets à escompte à court terme	14,9	Billets à escompte à court terme	12,8

14,0 12,3

7,8 1,9

0,9

0,2

Dépôts à terme canadiens

Obligations municipales Obligations provinciales Autres éléments d'actif (de passif)

Billets à escompte sur billets de dépôt

Billets à escompte de sociétés à court terme Billets à escompte sur papier commercial

Billets à escompte sur acceptations bancaires

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

### **NOTES ANNEXES**

#### 1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux 30 septembre 2024 et 2023 ou aux semestres clos à ces dates, à l'exception des données comparatives présentées dans les états de la situation financière et les notes annexes, qui se rapportent au 31 mars 2024. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Se reporter à la note 10 a) pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de placement avec dispense de prospectus.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

#### 2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS »), y compris la Norme comptable internationale 34 (« IAS »), *Information financière intermédiaire*, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Ces états financiers ont été établis selon les mêmes méthodes comptables, les mêmes jugements comptables critiques et les mêmes estimations que ceux qui ont été utilisés pour établir les états financiers annuels audités les plus récents du Fonds, soit ceux de l'exercice clos le 31 mars 2024. La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 12 novembre 2024.

## 3. Méthodes comptables significatives

### a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds d'investissement et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du Fonds de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et confèrent aux porteurs de titres le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, faisant en sorte qu'ils respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation.* L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

L'IAS 7, Tableau des flux de trésorerie, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

### **NOTES ANNEXES**

### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote, y compris les FNB, sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière. Les placements à court terme qui ne sont pas considérés comme des équivalents de trésorerie sont présentés séparément dans le tableau des placements.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change. Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets — Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 30 septembre 2024.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 — Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 — Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

### **NOTES ANNEXES**

## 3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquérir, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets — Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds d'investissement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10, le cas échéant.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

### **NOTES ANNEXES**

#### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

#### k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

I) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

### 4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

## Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car:

- I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;
- II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;
- III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations du Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

## Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujetti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéfices, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujetti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du Fonds.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

### **NOTES ANNEXES**

## 6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Chaque série du Fonds, exception faite de la série-B, se voit imputer des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») et en retour, Mackenzie prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les taxes et impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds Mackenzie, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et qui sont entrés en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent.

Tous les frais associés à l'exploitation du Fonds quant aux titres de la série-B seront imputés à cette série. Les frais d'exploitation comprennent les frais juridiques, honoraires d'audit, frais de l'agent des transferts, droits de garde, frais d'administration et de fiducie, le coût des rapports financiers et d'impression des prospectus simplifiés, les droits de dépôt obligatoire, les autres charges diverses imputables précisément aux titres de série-B et tout impôt ou taxe applicable.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

#### 7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 30 septembre 2024 et 2023 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

## 8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers: Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 30 septembre 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

## ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

## iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

### **NOTES ANNEXES**

#### 8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

#### iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du Fonds aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la duration moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

### v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

#### vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par des fonds sous-jacents ou des FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la facon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

## vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## **NOTES ANNEXES**

## 9. Autres informations

**Abréviations** 

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CZK	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	ТНВ	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		•
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

### **NOTES ANNEXES**

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution : 4 janvier 1991

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Séries offertes par Corporation Financière Mackenzie (180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1; 1-800-387-0615; www.placementsmackenzie.com)
Les titres de série A sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ selon le mode de souscription avec frais de rachat ou le mode de souscription avec frais modérés.

Les titres de série AR sont offerts aux particuliers dans un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie.

Les titres de série C sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$.

Les titres de série DA sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 1 000 \$ et qui participent au service d'achats périodiques par sommes fixes en une étape Mackenzie.

Les titres de série DF sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 1 000 \$, qui participent au service d'achats périodiques par sommes fixes en une étape Mackenzie et qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération.

Les titres de série F sont offerts aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération et qui investissent un minimum de 500 \$; ils sont également proposés aux employés de Mackenzie et de ses filiales, et aux administrateurs de Mackenzie.

Les titres de série FB sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série GP sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ et qui participent au Service de gestion de portefeuilles supervisée Mackenzie. Les titres de série I sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ dans un régime collectif admissible détenant un minimum de 10 000 000 \$ en actifs.

Les titres de série 0 sont offerts seulement aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 000 \$ et qui participent au Service d'architecture de portefeuille ou au Service d'architecture ouverte de Mackenzie; ils sont également proposés à certains investisseurs institutionnels, à certains investisseurs d'un régime collectif admissible et à certains employés admissibles de Mackenzie et de ses filiales.

Les titres de série PW sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$.

Les titres de série PWFB sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série PWR sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$ dans un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie.

Les titres de série PWX sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier.

Les titres de série R sont offerts exclusivement à d'autres fonds gérés par Mackenzie et non visés par un prospectus relativement à des ententes de fonds de fonds.

Les titres de série SC sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ selon le mode de souscription avec frais d'acquisition.

Les titres de série ARG ont été créés exclusivement afin de mettre en œuvre les fusions touchant le Fonds et ne sont pas offerts à la vente.

Les titres de série CL ne sont pas offerts à la vente.

Les titres des séries G et Investisseur ne sont plus offerts à la vente, sauf dans le cas d'achats supplémentaires effectués par des investisseurs qui détiennent ces titres depuis le 11 décembre 2017.

Séries distribuées par BLC Services Financiers inc. (1360, boul. René-Lévesque Ouest, 13° étage, Montréal (Québec) H3G 0A9; 1-800-252-1846; www.banquelaurentienne.ca/mackenzie)

Les titres de série LB sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$.

Les titres de série LF sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$, qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par Gestion privée Banque Laurentienne.

Les titres de série LP sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ et qui participent au service de rééquilibrage de portefeuille de Mackenzie.

Les titres de série LW sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée du programme de tarification préférentielle qui investissent un minimum de 100 000 \$.

Les titres de série LG ont été créés exclusivement afin de mettre en œuvre les fusions touchant le Fonds et ne sont pas offerts à la vente.

Depuis le 1er juin 2022, les investisseurs peuvent acheter des titres du Fonds en vertu d'un mode de souscription avec frais d'acquisition et d'un mode de souscription sans frais d'acquisition. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes selon tous les modes de souscription. Les frais d'acquisition du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les titres souscrits avant le 1er juin 2022 en vertu du mode de souscription avec frais de rachat et du mode de souscription avec frais modérés 3 (collectivement, les « modes de souscription avec frais d'acquisition différés ») peuvent continuer d'être détenus dans les comptes des investisseurs. Les investisseurs peuvent échanger des titres d'un Fonds Mackenzie souscrits antérieurement en vertu de ces modes de souscription avec frais d'acquisition différés contre des titres d'autres Fonds Mackenzie, en vertu du même mode de souscription, jusqu'à l'expiration du délai prévu dans le barème des frais de rachat. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## **NOTES ANNEXES**

- 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)
- a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries (suite)

	Date d'établissement/	Frais	Frais
Série	de rétablissement	de gestion	d'administration
Série A	17 janvier 1991	0,70 %4)	0,14 %
Série AR	8 décembre 2011	0,70 %4)	0,19 %
Série ARG	6 décembre 2013	0,50 %	S.O.
Série C	6 décembre 2013	0,35 %4)	S.O.
Série CL	Aucun titre émis <sup>3)</sup>	S.O.	S.O.
Série DA	10 février 2012	0,70 %4)	0,17 %
Série DF	29 juillet 2020	0,25 %4)	0,15 %
Série F	26 septembre 2008	0,25 %4)	0,15 %
Série FB	26 octobre 2015	0,35 %4)	0,17 %
Série G	19 août 2008	0,50 %4)	0,14 %
Série GP	14 janvier 2016	0,35 %4)	0,17 %
Série I	25 octobre 1999	0,575 %4)	0,16 %
Série 0	25 septembre 2009	_1)	S.O.
Série PW	22 octobre 2013	0,50 %4)	0,15 %
Série PWFB	3 avril 2017	0,25 %4)	0,15 %
Série PWR	1 <sup>er</sup> avril 2019	0,50 %4)	0,15 %
Série PWX	2 <sup>er</sup> avril 2014	_2)	_2)
Série R	8 décembre 2008	S.O.	S.O.
Série SC	28 décembre 2001	0,60 %4)	0,14 %
Série Investisseur	25 septembre 2009	0,50 %	0,17 %
Série LB	13 décembre 2013	0,50 %	0,14 %
Série LF	7 décembre 2018	0,25 %5)	0,15 %
Série LG	6 décembre 2013	0,50 %	S.O.
Série LP	4 février 2016	0,35 %5)	0,14 %
Série LW	1er décembre 2017	0,50 %	0,14 %

<sup>1)</sup> Ces frais sont négociables et sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série.

## b) Reports prospectifs de pertes fiscales

À la fin de la dernière année d'imposition, aucune perte en capital ni autre qu'en capital n'était disponible pour un report prospectif aux fins de l'impôt.

<sup>2)</sup> Ces frais sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.

<sup>3)</sup> La date d'établissement initiale de la série est le 11 janvier 2021. Tous les titres de la série ont été rachetés le 25 août 2023.

<sup>4)</sup> Avant le 2 octobre 2023, les frais de gestion étaient imputés au Fonds aux taux de 1,00 % pour les séries A, AR et DA, de 0,50 % pour les séries C, FB et GP, de 0,35 % pour les séries DF, F, et PWFB, de 0,65 % pour la série G, de 0,70 % pour la série I, de 0,60 % pour les séries PW et PWR, et de 0,75 % pour la série SC.

<sup>5)</sup> Avant le 21 novembre 2023, les frais de gestion étaient imputés au Fonds aux taux de 0,35 % pour la série LF et de 0,50 % pour la série LP.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

### **NOTES ANNEXES**

## 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

### c) Prêt de titres

	30 septembre 2024	31 mars 2024
	(\$)	(\$)
Valeur des titres prêtés	15 693	18 758
Valeur des biens reçus en garantie	16 522	19 711

	30 septembre 2024		30 septe	mbre 2023
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
Revenus de prêts de titres bruts	12	100,0	8	100,0
Impôt retenu à la source	_	_	_	_
	12	100,0	8	100,0
Paiements à l'agent de prêt de titres	(2)	(16,7)	(1)	(12,5)
Revenu tiré du prêt de titres	10	83,3	7	87,5

#### d) Commissions

Pour les périodes terminées les 30 septembre 2024 et 2023, les commissions versées par le Fonds n'ont pas généré de services de tiers fournis ou payés par les courtiers.

### e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise un flux de revenu constant, tout en préservant le capital et en maintenant la liquidité, en investissant principalement dans des titres du marché monétaire, dans des obligations canadiennes ayant une échéance d'au plus un an ainsi que dans des billets à taux variable et des titres adossés à des créances. Le Fonds cherche à maintenir une valeur liquidative constante de 10 \$ par titre.

#### ii. Risque de change

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de change.

## iii. Risque de taux d'intérêt

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

### iv. Autre risque de prix

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucune exposition importante à l'autre risque de prix.

## v. Risque de crédit

Pour ce Fonds, la plus forte concentration du risque de crédit se trouve dans les titres de créance, tels que les obligations. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. L'exposition maximale à tout émetteur de titres de créance au 30 septembre 2024 était de 12,1 % de l'actif net du Fonds (18,5 % au 31 mars 2024).

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, les titres de créance par note de crédit étaient les suivants :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Note des obligations*	% de l'actif net	% de l'actif net
AAA	0,6	2,1
AA	1,2	2,2
A	25,9	26,5
Sans note	21,2	15,7
Total	48,9	46,5

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Note des billets à court terme*	% de l'actif net	% de l'actif net
R1 (élevée)	16,8	22,2
R1 (moyenne)	16,3	14,5
R1 (faible)	17,8	16,5
Total	50,9	53,2

<sup>\*</sup> Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS | 30 septembre 2024

## **NOTES ANNEXES**

- 10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)
- f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

		30 septembre 2024				31 mar	s 2024	
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Obligations	_	721 361	_	721 361	_	627 306	_	627 306
Placements à court terme	_	750 742	_	750 742	_	717 354	_	717 354
Total	_	1 472 103	_	1 472 103	_	1 344 660	_	1 344 660

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours des périodes, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire, investis dans les séries CL, IG ou S du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* de la note 10), s'établissaient comme suit :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	926	2 607
Autres fonds gérés par le gestionnaire	954 445	859 118
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	_	

- h) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers
  - Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, aucun montant ne faisait l'objet d'une compensation.
- Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Au 30 septembre 2024 et au 31 mars 2024, le Fonds n'avait aucun placement dans des fonds sous-jacents.